

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°68 du 20 décembre 2018

UNE

NUMÉRIQUE : MINASMART AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SOUS LE FEU DES PROJECTEURS



L'Union européenne et la Région se mobilisent pour relever le défi du numérique.

Les enjeux de transformation numérique des entreprises sont considérables pour la compétitivité et l'emploi, et se trouvent au cœur de l'agenda politique de l'Union européenne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans ce cadre, la Région s'est engagée récemment aux côtés de Minalogic, du CEA, de l'INRIA et d'autres partenaires du territoire parmi lesquels le Campus Région du numérique et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises autour d'un réseau (Digital Innovation Hub - DIH) baptisé MinaSmart Auvergne-Rhône-Alpes, qui structure tous les acteurs du territoire qui accompagnent les entreprises pour passer le cap de la transformation numérique.

Ce DIH espère obtenir la labellisation de la Commission européenne dans le cadre du prochain programme Digital Europe (2021-2027) et être ainsi éligible aux futurs financements européens. Afin de faire connaître ce projet à la Commission européenne et à de futurs partenaires en Europe, MinaSmart Auvergne-Rhône-Alpes a été présenté à plusieurs reprises récemment : le 22 novembre lors du séminaire organisé par le réseau ERRIN à Bruxelles, le 28 novembre lors de l'évènement annuel des DIH à Varsovie et le 4 décembre à l'occasion de la conférence ICT 2018 à Vienne. Enfin, il a été mis à l'honneur le 21 novembre dernier à l'occasion de l'atelier des RDV ECO d'Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles consacré au numérique et organisé par la Délégation de la Région à Bruxelles et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

Par ailleurs, le Campus Région du numérique a appris le 21 novembre sa nomination parmi les finalistes 2018 du prix européen pour les compétences numériques, pour lesquels 264 projets se sont portés candidats. Le verdict a été annoncé le 6 décembre dernier à Vienne par la Commissaire en charge de l'Economie et la société numérique, Mariya Gabriel, et c'est le projet « coding Bootcamp Praha » de République Tchèque qui a finalement remporté le prix !

ARTICLES

SOLVIT : UN OUTIL POUR TOUTES VOS QUESTIONS ADMINISTRATIVES EUROPÉENNES



SOLVIT est un outil pensé par la Commission européenne pour faire valoir les droits des particuliers et des entreprises auprès des administrations nationales.

500 millions d'européens vivent à l'intérieur des frontières de l'Union, et si des progrès sont à noter dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, il reste parfois difficile de faire valoir ses droits devant les administrations d'autres États de l'Union.

Pour y remédier, la Commission européenne met à la disposition des particuliers comme des entreprises l'outil SOLVIT. Accessible dans toutes les langues de l'Union Européenne, il vous assiste pour la reconnaissance de vos qualifications professionnelles, vos démarches administratives (visas, véhicules et permis de conduire, allocations familiales, assurance maladie, chômage...) et démarches économiques (mouvements de capitaux, remboursement de TVA etc ...).

Pour saisir SOLVIT, rendez-vous sur la [page](#) de la Commission européenne ou bien contactez [Solvit France](#) - solvit@sgae.gouv.fr - +331 44 87 17 98 - 68 rue Bellechasse - 75700 Paris

UNE INITIATIVE CITOYENNE POUR L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS VÉGÉTARIENS



Dans le prolongement de la labellisation obligatoire des produits végétariens, certains consommateurs souhaiteraient à présent un étiquetage différencié.

La Commission européenne a enregistré le 12 novembre dernier la [démarche](#) de consommateurs européens qui souhaitent un étiquetage différencié pour les produits végétariens, végétaliens et non végétariens. Ils espèrent ainsi pouvoir mieux identifier les ingrédients utilisés dans la fabrication des produits, notamment pour certains ingrédients qualifiés d'ambigus comme le lait.

Les instigateurs utilisent la procédure de [l'initiative citoyenne européenne \(ICE\)](#), qui pour rappel permet à des citoyens de proposer à la Commission Européenne des changements juridiques concrets sur un sujet, à condition de réunir au moins 1 million de signatures dans au moins 7 États membres.

Cette procédure est actuellement en cours de révision pour permettre certaines évolutions par exemple : avancement de l'âge minimum pour soutenir une ICE à 16 ans, création de points de contacts nationaux, droit de soutenir une ICE pour tout citoyen européen quel que soit son lieu de résidence etc...

EXPORTER EST BON POUR L'EMPLOI



La Commission européenne révèle l'impact des exportations hors de l'Union sur l'emploi.

36 millions : c'est le nombre d'emplois qui ont été induits par les exportations hors de l'Union, en 2017. Ce chiffre résulte de deux études réalisées par la Commission européenne qui a souhaité connaître l'impact des exportations en termes d'emploi (voir l'étude [ici](#)) et sur le revenu (voir l'étude [ici](#)). Il en ressort notamment que le premier bénéficiaire de ce dynamisme est le secteur manufacturier, suivi par les services, les transports et le commerce.

FIN DU GÉOBLOCAGE DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE



Pour fluidifier et stimuler le commerce intérieur en ligne, une nouvelle règle européenne anti-géoblocage est entrée en vigueur le 3 décembre.

Désormais, faire un achat en ligne en dehors du site national d'une marque ou d'un commerce sera accessible à tous les européens, où qu'ils se situent sur le territoire de l'Union. La règle adoptée vise en effet à interdire toute restriction imposée par les sites marchands en ligne basée sur la nationalité, le lieu de résidence ou le lieu de connexion de l'acheteur. La [mesure](#), adoptée pour stimuler le commerce électronique du marché intérieur, doit à présent être transposée par les États membres.

QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS DES DIALOGUES CITOYENS ?



La Commission européenne a publié le 11 décembre une [synthèse](#) des consultations et dialogues lancés dans la plupart des États membres.

En dehors de l'Italie et du Royaume-Uni, les États membres de l'Union ont tous participé à l'exercice des « dialogues citoyens ». En dépit de la difficulté à compiler des informations aux formats variés, la Commission [a synthétisé](#) les retours, dans un rapport qui dégage des thèmes récurrents et des grandes tendances.

En premier lieu, les citoyens réclament une Union « plus efficace et transparente » et se déclarent en faveur d'une harmonisation accrue. Par ailleurs, ils estiment qu'apporter des réponses probantes aux grands défis contemporains sur l'environnement ou les mouvements de population serait de nature à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union.

LE BUDGET 2019 EST VOTÉ



Le Parlement européen a voté le 12 décembre, le budget de l'année à venir.

« C'est le budget qui répond le mieux aux priorités de l'UE » : c'est en ces termes que Jean Arthuis (ADLE, PPE), Président de la Commission des budgets au Parlement européen, a qualifié le budget voté le 12 décembre à Strasbourg. Le montant des engagements est en hausse de 3,2% par rapport à l'année 2018, il fait notamment la part belle à Horizon 2020 (+ 9.8%), au Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (+ 37 %) et à Erasmus + (+ 19.5 %),

De son côté, le Commissaire au Budget, Günther H. Oettinger, reste mobilisé sur le prochain cadre financier pluri-annuel 2021-2027, pour lequel il espère un accord politique avant la fin 2019.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?



LA ROUMANIE PREND LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL


romania2019.eu

Au 1^{er} janvier 2019, c'est la Roumanie qui prendra la Présidence du Conseil de l'Union Européenne, avec la volonté de finaliser le plus de dossiers parmi les 257 projets législatifs toujours en cours. L'objectif est aussi de trouver un accord politique sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027, avec en ligne de mire le sommet européen de Sibiu prévu le 9 mai 2019.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez un financement dans le domaine de l'éducation, la formation, la jeunesse, le sport ?

L'appel à propositions 2019 ERASMUS+ a été publié. Retrouvez le ici ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

Budget européen : que sont les ressources propres ?

Constitué à 70% des contributions des États membres, le budget européen a également d'autres « ressources propres » constituées par des droits de douane, des prélèvements sur la TVA et des cotisations sur le sucre. Pour la prochaine période budgétaire (2021-2027), la Commission a proposé d'instaurer d'autres ressources de ce type, par exemple : impôt sur les sociétés, quotas d'émission et taxe sur les emballages non recyclables.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



UN LYCÉE D'AUVERGNE « AMBASSADEUR » DU PARLEMENT EUROPÉEN

Pour la première fois, un lycée auvergnat a été labellisé « Ecole ambassadrice du Parlement européen ».

Le lycée des métiers Raymond Cortat d'Aurillac, dans le Cantal, a été désigné «Ecole ambassadrice du Parlement européen », un programme dont l'objectif est de donner aux jeunes des établissements secondaires et professionnels l'occasion d'approfondir leur connaissances de l'Union Européenne et de leurs droits en tant que citoyens européens.

Le lycée a été identifié pour les actions mises en œuvre par les élèves pour promouvoir l'Union et son Parlement. C'est l'Eurodéputée Karine Gloanec-Maurin (FR, S&D) qui s'est déplacée pour remettre ce prix, qui couronne l'investissement de cet établissement scolaire, lauréat devant 58 autres lycées professionnels de toutes les académies de France.



INFRASTRUCTURES EN EUROPE : UNE CONFÉRENCE DU FODERE ACCEUILLIE À LA RÉGION

Le Forum pour le développement des régions européennes (FODERE) organisait à Lyon une conférence dédiée aux infrastructures.

La réunion annuelle du Forum pour le développement des entreprises (FODERE) de 5 régions européennes (Auvergne-Rhône-Alpes, Piémont, Catalogne, Bade Württemberg et Suisse Romande) s'est tenue au siège de la Région le 30 novembre.

L'idée des organisations patronales à l'initiative de ce forum, était de rappeler l'importance stratégique des infrastructures pour la compétitivité des entreprises, notamment le projet d'infrastructure stratégique qu'est le Lyon-Turin. Cette réunion a notamment été l'occasion de présenter une étude comparative sur les mobilités et les infrastructures (routes, rail, air et fibre et 4G) dans les 5 régions européennes et les risques potentiels de sous-investissement dans ces infrastructures stratégiques.

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



LE PÔLE PLASTIPOLIS PARTICIPE AU PROJET GREENOMED

Cette initiative a l'ambition de créer des projets pilotes autour de la fabrication verte.

Soutenu par le programme INTERREG MED qui vise à renforcer la coopération autour de la Méditerranée, le projet GREENOMED a pour ambition de relier les écosystèmes territoriaux des régions impliquées dans la fabrication verte, en créant notamment un réseau d'infrastructures sur la fabrication durable accessible aux PME.

Pilotée par la Lombardie, la réunion politique du 3 décembre qui s'est tenue à Bruxelles en présence de la Région et du Pôle de Compétitivité PLASTIPOLIS a permis à ce dernier de présenter aux partenaires ses secteurs prioritaires.



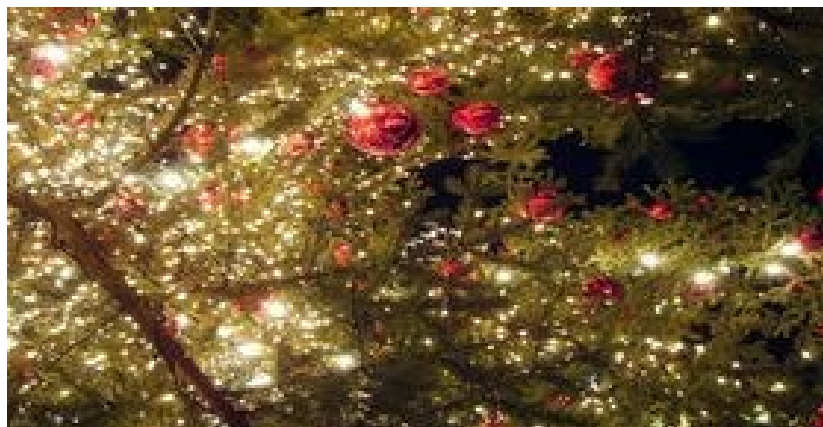
L'UE EN BONNE PLACE DANS LES FORMATIONS RÉGIONALES

En partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur de la région, la Délégation organise régulièrement l'accueil de groupes d'étudiants en visite d'étude à Bruxelles.

Organiser une visite d'étude à Bruxelles, c'est l'occasion pour les étudiants de rencontrer des représentants des institutions européennes et de mieux appréhender de manière pratique le processus décisionnel et les acteurs d'influence. Autant d'éléments importants dans le cadre d'une formation en affaires européennes, ou dans tout autre domaine qui peut être de près ou de loin impacté par les politiques européennes.

Dans le cadre de son rôle de facilitateur auprès des institutions européennes, la Délégation de la Région à Bruxelles propose aux formations concernées un appui et un programme à la carte, en fonction et des problématiques d'intérêt. Ce fût le cas notamment le 8 novembre dernier avec la visite du Mastère ACTERRA d'AgroParisTech et le 22 novembre avec le Mastère Affaires européennes de Sciences Po Lyon.

**Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année
et vous donnons rendez-vous en janvier !**



Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)